

Journal municipal



d'informations

# POINTE - NOIRE

[www.villepointenoire.fr](http://www.villepointenoire.fr)

N°18  
Février 2011

*Infos*

*En avant pour 2011*



■ Pointe Noire a rejoint la Communauté d'Agglomération des Communes du Nord Basse-Terre (CANBT)

■ Le marché aux poissons bientôt opérationnel

■ La politique communale pour l'insertion des jeunes

# MANIFESTATION

## POINTE-NOIRE A FÊTÉ NOËL...

Grand succès populaire pour le marché traditionnel de Noël organisé par la municipalité et l'OMVACS le 17 décembre dernier. Programmée pour la 1ère fois un vendredi, la journée d'animation s'est terminée en beauté par une prestation de Kasika devant plus de 4000 personnes.



## ... ET N'OUBLIE PAS SES ANCIENS

La période festive est aussi l'occasion de maintenir le lien avec les aînés en leur apportant un peu de joie de vivre et de convivialité. Ce fut le cas lors de cette nouvelle édition du Noël du 3e âge. Organisée par le CCAS, la fête s'est tenue le 22 décembre à la Cafetière Beauséjour.



## CARNAVAL À POINTE-NOIRE

Organisé par l'OMVACS et la municipalité, le défilé de carnaval de Pointe-Noire, fort de 25 groupes a eu lieu le dimanche 30 janvier. Un succès populaire total qui vit le premier groupe de Pointe Noire, la Couronne verte se tailler la place très honorable de 4e tandis que les groupes A Van Van et Pirouli Band se plaçaient respectivement aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> places.



### Directeur de la publication :

Félix Desplan

### Comité de rédaction :

cabinet du maire avec  
la participation des élus et de  
Marie-Ange Terrasse

### Réalisation :

MAT , tél.: 0690 34 94 80  
Tirage 3200 exemplaires

Pour contribuer à enrichir  
votre journal, écrivez-nous à :

Hôtel de ville  
97116 Pointe-Noire  
Tél.: 0590 98 01 04

Mairie de Pointe Noire..... 0590 98 01 04  
Service technique..... 0590 98 02 12  
Police municipale..... 0590 98 18 47  
Centre d'action sociale..... 0590 98 10 81  
Etat civil..... 0590 98 28 85  
Caisse des écoles..... 0590 98 01 45  
Bibliothèque A.Bellaire..... 0590 86 15 70  
Foyer socio-éducatif..... 0590 98 69 05  
O.M.V.A.C.S..... 0590 86 15 08  
Syndicat d'initiative..... 0590 99 92 43  
Mission locale..... 0590 25 03 07  
C.G.S.P..... 0590 99 36 00  
Gendarmerie..... 0590 41 91 80

### Médecins :

Docteur Souprayen..... 0590 95 29 30  
Docteur Nocher..... 0590 98 28 48  
Docteur Talavera..... 0590 98 28 48  
Docteur Vairac..... 0590 98 71 70  
Chirurgien dentiste:  
Docteur Fairm..... 0590 98 20 95  
Kinésithérapeute  
Christelle Delé..... 0590 98 16 06  
Pharmacies :  
Pharmacie du marché..... 0590 98 01 46  
Pharmacie Thomas..... 0590 98 02 81  
Ambulance..... 0590 98 10 60

### Établissements scolaires:

Lycée de Pointe Noire..... 0590 98 37 38  
Collège Courbaril..... 0590 98 11 04  
École de Baille-argent..... 0590 98 01 88  
École des PLaines..... 0590 98 01 31  
École de Mahault..... 0590 98 01 87  
École d'Acomat..... 0590 98 01 89  
Ecole mixte I..... 0590 98 16 85  
Ecole mixte II..... 0590 98 01 36  
Maternelle de Baille-argent... 0590 98 10 20  
Maternelle Rosalie Bellevue.. 0590 25 74 05

# ÉDITO

## D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas... c'est bien connu ! Mais qu'en est-il des années ? Quid de 2010 et 2011 ailleurs et ici ? Pêle mêle, nous retiendrons de 2010 :

-Le poids de la crise financière(ou) et budgétaire en général.

-Les lourdes conséquences de notre crise sociétale du début de 2009.

-Des marges de manoeuvre contraintes pour notre commune conséquence de notre politique volontariste et maîtrisée.

-Malheureusement, une nouvelle menace de déficit résultant encore et toujours de la politique hasardeuse et à l'emporte pièce avant notre arrivée.

-Les performances de l'E.D.O au basket et la relance prometteuse de cette discipline à Pointe-Noire pour les deux clubs.

-Les fortes inondations qui frappent notre planète.

-Tous les malheurs qui ont frappé Haïti et l'accablent durablement. Il y a aujourd'hui, nécessité à tordre le cou à la fatalité et à s'armer contre la crise, les crises et toutes sortes de désagrément de la vie.

Depuis 2011, dans les pays Arabes, les peuples se soulèvent et combattent au péril de leur vie, les régimes totalitaires synonymes d'opulence pour un tout petit nombre et de misère en général. Les Haïtiens lèvent la tête et engagent le procès de l'ancien président, dictateur et tortionnaire.



A Pointe-Noire, c'est le second souffle ! Les manches retroussées, la municipalité prend le taureau par les cornes pour avancer vers des jours meilleurs et invite la population à se prendre en main :

-Commencement des travaux dans la zone d'aménagement concerté de Raie d'eau.

-Chantier de la poissonnerie de Fonds Baillargent, bien lancé.

-Confortement sismique des écoles, commencé.

-Négociation en cours pour une meilleure gestion de la Maison du Bois.

-La Communauté d'agglomération de Petit Bourg à Pointe-Noire est une réalité, avec son cortège de moyens supplémentaires pour nous.

-Extension du cimetière prenant solidement forme.

-Vente de terrains au lotissement de Guyonneau en cours de concrétisation.

-Réouverture de la piscine.

Face aux difficultés de la vie et à l'adversité, c'est debout que l'on lutte !

Alors Bonne Année 2011 à chacun de vous et à nous tous collectivement !

**Félix Desplan, le maire,  
1<sup>er</sup> vice président du Conseil Général**

### P2 • MANIFESTATIONS

- Pointe-Noire a fêté Noël...
- Le carnaval

### P3 • EDITO

### P4/5 • VIE COMMUNALE

- Pointe Noire rejoint la Communauté d'Agglomération des Communes du Nord Basse terre (CANBT)
- Les incidences financières de la CANBT, l'harmonisation des taxes

### P6/7 et 8 • Travaux et urbanisme

- Le stade municipal va faire peau neuve
- la piscine municipale est rouverte

### P9/10 et 11 • BUDGET

### P12/13 ET 14 • EMPLOI ET INSERTION

- L'insertion des jeunes par le volontariat vert grâce au contrat civique
- Redonner du lustre aux métiers du bois

### P15 • VIE SPORTIVE

- La belle saison de Boris Carène
- Gelabale : retour gagnant sur les parquets
- Daniel Jérent : tout le monde en parle

### P16 • EAU ET ASSAINISSEMENT/ ACTUS

# ■ POINTE-NOIRE REJOINT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES COMMUNES DU NORD BASSE-TERRE (CANBT)

Le 23 décembre dernier, Pointe Noire rejoignait la Communauté d'Agglomération des Communes du Nord Basse terre (CANBT). Désormais, cette dernière exerce en lieu et place des communes membres, certaines compétences, obligatoires, optionnelles et facultatives. Pointe Noire rejoint la communauté d'agglomération des communes du nord Basse terre (CANBT) VIE COMMUNALE.

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES CONCERNENT

#### • **L'aménagement de l'espace communautaire**

Élaboration du contrat de pays au sens de la LOADT (loi Voynet).

Élaboration et révision des schémas directeurs et de secteurs.

Schéma de Cohérence Territoriale et Schéma de secteur.

Coordination et mutualisation des connaissances des SCOT du territoire Nord Basse-Terre.

Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de celle-ci.

Création de zones d'aménagement concertées d'intérêt communautaire.

Conduite d'études territoriales ou sectorielles dont l'objet s'inscrit dans le champ des compétences propres à la communauté d'agglomération ou présentant un intérêt communautaire et dont le territoire déborde le cadre communal. Dans ce cadre, la communauté d'agglomération pourra adhérer à tout organisme participant à des études d'aménagement ou passer des conventions.

#### • **Le Développement économique**

Actions de développement économique d'intérêt communautaire. Délimitation, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires, d'intérêt communautaire. Sur les zones communautaires, possibilité de mettre à disposition des bâtiments ou ateliers relais et d'apporter aux entreprises les aides prévues par la loi.

Création d'un observatoire économique, fiscal et social.

Mise en oeuvre, suivi et animation d'une ORAC dans chaque commune.

Les actions en faveur du maintien et/ou développement de l'agriculture.

Création et gestion d'ateliers relais d'une capacité d'accueil d'au moins 15 artisans.

Réalisation et gestion de pépinières d'entreprises.

Création et gestion d'une agence de développement en charge de la mise en oeuvre des fiches actions du contrat de pays, en liaison avec le conseil de développement.

Réalisation de projet touristique d'intérêt communautaire.

Etudes et réalisations d'intérêt communautaire tendant à l'intégration des technologies nouvelles d'information et de communication.

Sont d'intérêt communautaire :

- L'accompagnement au déploiement de l'internet à haut débit.

- Le site internet de la communauté.

- La mise en place d'un intranet avec les communes, d'un service de dématérialisation des marchés publics.

#### • **L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire**

Actions d'intérêt communautaire en matière du logement social d'intérêt communautaire.

Programme local d'habitat.

Observatoire du logement.

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;

Politique du logement d'intérêt communautaire ; action, par des opérations d'intérêt communautaire des personnes défavorisées ;

Améliorations du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

#### • **La politique de la ville dans la communauté**

Dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention et de lutte contre la délinquance :

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance en relation avec les CLSPD communaux.

Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.

### LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES CONCERNENT :

Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

#### • **Les actions sociales d'intérêt communautaire**

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie

Accès aux équipements d'intérêt communautaire

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES CONCERNENT

### • La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Actions en matière de protection et de mise en valeur des sites touristiques ou naturels ;

Élaboration d'un schéma de protection et de mise en valeur des sites touristiques et/ou naturels.

Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés, y compris la collecte et le tri sélectif.

- Réalisation d'une charte architecturale, paysagère et environnementale.

Lutte contre la pollution de l'air.

Lutte contre les nuisances sonores.

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- Restauration scolaire : réalisation d'études sur les synergies à développer en matière de restauration scolaire.

- Actions favorisant l'émergence et le renforcement de l'identité et l'appartenance au territoire communautaire et notamment un schéma directeur de développement culturel du nord Basse-Terre.

### • Le soutien aux manifestations culturelles et sportives intéressant l'ensemble de la communauté :

Par l'achat d'espaces publicitaires aux associations, des subventions pour l'organisation de toute étape du tour de la Guadeloupe qui aurait lieu sur le territoire communautaire et des Subventions spécifiques aux associations au titre d'opérations ayant un rayonnement sur tout le territoire communautaire.

## COOPÉRATION

La Communauté d'agglomération exercera les compétences dans les domaines de coopération régionale d'intérêt communautaire.

## SON FONCTIONNEMENT

La communauté est administrée par un conseil composé de délégués élus dans le cadre de l'élection municipale pour toutes les communes dont le conseil municipal est élu au scrutin de liste. La répartition des sièges pourra être fixée par accord amiable des communes membres dans les conditions de l'article L.5211-6-1 du CGCT . La répartition des sièges s'opérera jusqu'au prochain renouvellement général des sièges comme suit :

Communes	Population municipale	Nombre de sièges
Deshaies	4322	04
Le Lamentin	15 785	08
Petit-Bourg	21 283	10
<b>Pointe-Noire</b>	<b>7 115</b>	<b>05</b>
Sainte-Rose	19 738	09
<b>Total</b>	<b>68 243</b>	<b>36</b>

## LES INCIDENCES FINANCIÈRES DE LA CANBT, L'HARMONISATION DES TAXES

La taxe va diminuer à Pointe Noire en 2011 de - 1,82%.

Afin d'harmoniser le taux d'imposition de toutes les communes qui la composent (Pointe Noire, Petit Bourg, Deshaies, Sainte Rose et le Lamentin), le principe de fiscalité unique doit se mettre en place. La taxe professionnelle propre à chaque commune a disparu depuis l'an dernier. On tend sur 3 ans, à partir de 2011, vers l'unification des taux de CFE (Cotisation foncière des entreprises) qui vise à supprimer les écarts des taux existants pour aboutir à un taux unique de 24,90%. L'autre ressource de la communauté d'agglomération est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. la convergence des taux de cette taxe pour les nouveaux adhérents dont pointe Noire doit atteindre 11,44% sur 4 ans.

La 37<sup>ème</sup> ressource de la CANBT porte sur la dotation globale de fonctionnement (la DGF). Elle se décompose en deux parts, la dotation de base qui représente environ 30% et la dotation de péréquation pour le reste soit 70%. Elle est aussi liée à trois critères : la population permanente, le nombre de résidences secondaires, la richesse fiscale mesurée en fonction de l'écart de richesse fiscale par rapport à la moyenne observée pour les communautés de la même catégorie fiscale, enfin l'intégration fiscale (le poids de la fiscalité complétée par les taxes ou redevances des ordures ménagères par rapport à la fiscalité totale intercommunale)

Le GAL côte sous le vent poursuit cependant ses activités en tant qu'attributaire des fonds Leader+ selon l'éligibilité des dossiers dans les domaines du tourisme, de l'artisanat et de la pêche. Les personnes qui ont déposé un dossier continueront de s'adresser à cet organisme pour la suite à donner, l'instance décisionnelle dénommé Comité de programmation du GAL restant malgré l'entrée à la CANBT de la commune en charge de l'instruction des dossiers des porteurs de projets.

## LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET LES FISCALITÉS

Les ressources de la Communauté d'agglomération sont constituées de :

-Les ressources fiscales mentionnées au I et au V de l'article 1379-0 bis du Code Général des Impôts. Le revenu des biens, meubles ou immeubles, de la communauté d'agglomération.

-Les sommes qu'elle reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers,

en échange d'un service rendu. Les subventions et dotations de l'Etat, de la région, du département et des communes.

-Le produit des dons et legs. Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés.

-Le produit des emprunts Le produit du versement destiné aux transports en commun.

### ■ LE PROJET DE CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX ET DE DÉTENTE SUR LA ZONE DE LES PLAINES.

La ville de Pointe-Noire se développe, comme les besoins de ses habitants, en loisirs. Dans un souci d'amélioration de la qualité de vie, la municipalité a lancé un projet de création d'une aire de jeux et de détente sur la zone de Les Plaines. Le terrain choisi correspond bien à l'utilisation qui en est prévue : parcelle allongée présentant peu d'accidents, elle est partiellement arborée, assez ouverte sur tous ses bords, et se situe dans un vaste site qui conserve son caractère naturel. La volonté est de bâtir autour de l'aire de jeux un « parc paysager » propice à la promenade et à la découverte de la nature. Dans cette logique, les vestiges de l'ancienne distillerie seront mis en valeur - notamment par un éclairage adapté, et intégrés au nouveau projet d'aménagement... un plus indéniable qui forcera le détour. Enfin, le parcours sportif déjà existant sera étendu et complètement remodelé pour s'intégrer parfaitement au nouveau parc, dont les équipements seront conçus pour se fondre dans le paysage.



### ■ L'ÉCOLE DE LES PLAINES DOIT VIVRE !

La municipalité fait le pari de rénover cette école dans le but de sa survie. En effet, depuis la disparition de la carte scolaire, la municipalité ne veut pas baisser les bras. Et met tout en oeuvre pour sa survie. C'est pourquoi, elle fera l'objet la première et cette année, avec une première tranche déjà effectuée, de la remise aux normes parasismiques après l'école Maternelle. Le Maire compte sur la civilité des habitants pour redonner vie à cette école désertée par les familles du quartier et faire comprendre qu'une école qui ferme est toujours un spectacle désolant.

### ■ LA FUTURE DÉCHETTERIE EST EN BONNE VOIE

Après une étude sur le terrain avec le secrétaire général de la préfecture, M.Philippe Jaumouillie, sur le site de Les Plaines, l'agrément pour une étude d'une déchetterie modulaire et malgré les hésitations précédentes est en bonne voie. Il fera l'objet d'un appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre. La gestion des déchets est aussi devenue du ressort de la CANBT qui gère le dossier directement ; au cours du mois de février, une vingtaine de bornes d'apport volontaires seront installées par la CANBT. En attendant, des cartes seront distribuées aux foyers pointe-noiriens pour leur permettre d'utiliser la déchetterie de Deshaies.





## ■ L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE GUYONNEAU

L'aménagement concerne la route nationale n°2 traversant Pointe-noire, notamment la rue de Guyonneau. Les principaux objectifs sont d'améliorer la sécurité, d'organiser le stationnement et d'aménager des espaces piétons et paysagers en bord de mer. Cette opération se situe rue de la Bataille de l'anse Guyonneau,

entre le carrefour de la rue Baudot et le pont de la ravine bleue, soit une longueur de 720 m.

Le tracé de la route nationale est conservé dans sa majeure partie, toutefois face aux commerces situés à une centaine de mètres de la rue Baudot, il est proposé de dévier la route nationale coté mer et de créer un parking au plus près des commerces. Ce dispositif crée un ralentissement des véhicules et évite aux piétons la traversée de la RN.

D'autres parkings seront également aménagés en bordure de route coté mer et 7 passages piétons sont prévus dans cette section. La largeur de la chaussée est de 6 mètres entre bordures de trottoirs. Coté habitations la largeur du trottoir est variable suivant les occupations existantes et coté mer elle est de 1.50 m. Ce cheminement piéton est éloigné de la chaussée, implanté le long des enrochements existants, avec un dallage colloré et un muret coté mer. L'espace situé entre ce trottoir et la chaussée est traité en espace paysager composé d'espèces végétales variées agrémenté de bancs et de corbeilles de propreté. L'éclairage public concerne la route nationale et ces espaces piétons.



## ■ LE STADE MUNICIPAL FERA PEAU NEUVE

Terre de champions, Pointe-Noire doit disposer d'un complexe sportif à la mesure de ses talents. Ainsi, l'objectif de la réhabilitation du stade de Raie d'Eau est en premier lieu d'obtenir une homologation au niveau régional, et de catégorie 3 pour le football. Une fois remis aux normes et modernisé, l'espace servira aussi de lieu d'expression aux associations sportives de la commune et aux scolaires. Pour ce faire, les aménagements doivent répondre à certaines attentes, à savoir : disposer d'un équipement homologué de niveau 3, proposer des places de parking en quantité suffisante, permettre l'accessibilité du stade aux personnes à mobilité réduite, s'intégrer dans le paysage et garantir la sécurité aux abords du stade. Différentes caractéristiques du site doivent également être prises en compte lors de la mise en oeuvre de la réhabilitation. L'implantation du stade dans une cuvette, au pied d'un bassin versant, est l'une des causes du vieillissement prématuré de l'infrastructure. Une attention particulière sera donc portée au drainage et à l'évacuation des eaux pluviales pour que le site reste praticable quelles que soient les conditions météorologiques.



### LES FUTURS ÉQUIPEMENTS DU STADE

- la piste de 400m sera retracée et finie en revêtement synthétique.
- la ligne droite aura une longueur de 140m et 6 couloirs.
- la surface qui constitue l'aire de jeu de football sera ré-engazonnée et reprofilée.
- 3 aires de lancer (poids, disque et javelot) compléteront les installations pour une homologation en catégorie régionale.
- le vestiaire et le banc de touche seront démolis et reconstruits.
- une tribune sera construite.
- un accès pompier sera aménagé.
- l'éclairage de l'aire sportive devra être d'au moins 300 lux.
- la clôture en grillage sera remplacée en fonction de la nouvelle implantation de la piste et des aires de saut.
- la création d'un bar/restaurant est envisagée pour participer à la rentabilité des nouvelles installations.

## LE MARCHÉ AUX POISSONS BIENTÔT OPÉRATIONNEL

Le 7 janvier dernier a eu lieu la première réunion des travaux. Ceux-ci consistent, pour un montant de 467 852 euros, à rénover la structure existante en la fermant, à remplacer les paillasses par des plans de travail aux nouvelles normes européennes, en la construction de sanitaires et de vestiaires pour les marins-pêcheurs, à la construction d'une mini station d'épuration. Les travaux sont financés conjointement par le Fonds Européen Pêche (FED) et par la Direction régionale des Affaires Maritimes, la DRAM. Cette infrastructure devrait permettre une meilleure organisation pour la vente des produits de la mer, et augmenter l'affluence touristique de la zone par le biais d'animations qui seront mises en place.



## LA PISCINE MUNICIPALE

qui avait subi de graves dommages est ouverte depuis le 22 janvier 2011 avec deux bassins entièrement rénovés et mis aux normes et permettra ainsi aux scolaires et aux autres baigneurs d'en profiter pleinement.

## LA REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG



### A LA RECONQUÊTE DU COEUR DE POINTE-NOIRE

L'agrandissement de la commune vers le nord pourrait générer une désertification progressive du centre ville, préjudiciable à divers titres. Maintenir la vie dans le bourg est essentiel sur le plan économique, la réhabilitation que cela implique l'est tout autant d'un point de vue esthétique. Réputée comme l'une des étapes les plus pittoresques de Guadeloupe, Pointe-Noire compte plusieurs bâtiments de caractère – dont certains méritent d'être restaurés, et d'autres espaces délaissés qu'il convient de repenser. La priorité est de répondre aux besoins en équipements, en services, en commerces et en logements des habitants, tout en offrant un cadre de vie fonctionnel et attractif. La mise en oeuvre du projet de requalification du centre ville a occasionné la réunion en décembre d'un comité technique représentant la population de Pointe-Noire et les professionnels visés dont la Présidente de L'UCPN, madame RAMILLON, privés ou publics. L'objectif de ce comité de pilotage est d'assister sur le terrain la SEMSAMAR, entreprise en charge de l'étude de faisabilité, et l'enquête s'attachera à dresser un état des lieux de l'immobilier existant dans le bourg pour en déterminer le potentiel. En fonction des résultats de l'étude, la SEMSAMAR proposera un plan d'aménagement et de revitalisation du bourg échelonné sur plusieurs années et soutenu par les services de l'Etat, qui ont fait de la lutte contre la paupérisation des villes une priorité.

Des moyens ont été mis en oeuvre pour une bonne concertation entre la population, concrétisés par un état des lieux débuté en janvier avec déploiement d'enquêteurs sur le terrain et des questionnaires sont adressés aux personnes concernées. D'autre part, un relevé des réseaux et voirie sera effectué (assainissement, eau potable, eaux pluviales...) l'état des bâtiments publics et des constructions privées sera évalué, enfin, un inventaire des actions à mener sera dressé.

## AUTRES TRAVAUX COMMUNAUX

- **Acomat**, des travaux sont en cours sur le petit pont de la Route de Marie-Jeanne car il menaçait de s'effondrer.

- Par contre, aux **Plaines**, les 2 ponts qui menaient à Notre Dame des Larmes et à l'entreprise Lesueur sont désormais consolidés.

- **Le Pont Eiffel**, à la demande du maire et du Conseil Régional vient d'être retenu dans le programme de rénovation des petits monuments historiques. Avant toute ouverture au public, le pont devra être restauré, le site embelli et l'accessibilité plus aisée. Des études sont en cours qui viseront à supprimer la terre sur le pont et son remplacement par un deck en bois, le sol sera ré-engazonné et les abords paysagés par de grands arbres complémentaires et d'ajoupas pique nique. Le montant de la rénovation est estimé à 171 000 euros.





Des investissements supérieurs à la moyenne régionale chaque année la collectivité dépense en moyenne 1,6 M d'euros en investissement. Sur les années 2007 et 2008, la dépense liée à l'investissement était de 3,1 M d'euros/an en moyenne prenant en compte les retards de 2 années de paralysie des services due à la longue grève de 2004. Ainsi une grande partie de ce que la CRC appelle notre «capacité d'autofinancement» a été utilisée pour le financement d'équipements, comme la rénovation de notre gymnase, la mise aux normes de notre cuisine centrale, la rénovation de notre piscine, la réfection de ponts et de routes à Acomat, la construction de notre service technique, la construction de l'école maternelle de Guyonneau (Rosalie Bellevue), la construction d'un local des associations à Acomat, la construction d'un terrain de basket et d'une salle de classe à Mahault, la réfection de chaussée à Les Plaines, notre programme d'électrification rurale (extension et confortement), la rénovation d'une partie des écoles de Les Plaines et de Baillargent et les mises aux normes sismiques, la création d'une cyber-base et l'informatisation des écoles et de l'administration communale...

**Au total, en 2007, notre dépense d'équipement brut représentait 42,63 % de notre RRF quand la moyenne des communes de Guadeloupe était de 28,95 % ; (en 2008, 40,83 % et celles de Guadeloupe, 19,36 %).**

Il est donc important de préciser qu'une grande partie de nos « réserves » a été utilisé dans le cofinancement d'investissement car bénéficiant régulièrement de subventions. Il nous arrive même de les financer à 100 % par des subventions. Le futur Marché aux poissons de Baillargent, dont les travaux commenceront prochainement a été ainsi été subventionné à 100%.

Avons-nous attendu ce rapport de la Chambre régionale des comptes pour nous lancer dans une gestion rigoureuse conduisant à un équilibre moins précaire? **Non, nous continuerons notre politique dans ce même souci d'une gestion rigoureuse, moderne et adaptée à la conjoncture comme nous l'avons toujours fait.**

**Car,**

- Nous sommes peu endettés,
- De nombreux logements sont en projet,
- Nous ne remplacerons pas tous nos départs à la retraite,
- Les procès en cours peuvent être gagnés,
- Nombre de nos projets sont co-financés par le Programme opérationnel 2007-2013.

Il va nous falloir donc de nouvelles recettes autres que la hausse des impôts directs et limiter nos dépenses.

### **La commune n'est pas en surendettement!**

Grâce à l'emprunt dont une marge financière existe encore. En effet, notre commune a aujourd'hui une capacité d'emprunt très importante. En comparant l'encours de la dette au 31 décembre (en euros/habitant), on constate que notre capacité d'emprunt reste intacte, et ne représente que 310 euros par habitant, comparée à la moyenne des autres communes de France de 1078 euros par habitant pour le même nombre d'habitants.

Encours de la dette au 31 décembre (en €/hab.)

	Commune	Moyenne
2006	376	1054
2007	344	1014
2008	310	1078

Source: DGFIP communes de 5 à 10 000 habitants

### **On peut envisager un élargissement de la base de 200 logements au moins d'ici 2014!**

Bien que la base de la taxe d'habitation ait augmenté de 26 %, nous avons encore une grosse marge de progression du produit de nos taxes. Une enquête des services fiscaux, actuellement en sous effectif est prévue pour la poursuite de l'adressage qui permet de repérer les nouvelles maisons non répertoriées ou agrandies. La construction des 87 logements du quartier Francillette attirera de nouveaux habitants, la livraison du lotissement à l'entrée d'Acomat promet l'arrivée de nouveaux propriétaires. De nombreuses personnes attendent la sortie du PLU (Plan Local d'urbanisme) pour déclasser leur terrain et enfin construire leur maison à Pointe-Noire.

### **Le remboursement des indemnités judiciaires.**

La commune a du indemniser ces 2 dernières années près de 108 000 euros aux anciens salariés qui l'avaient attaqué au Prud'hommes. Cette affaire l'opposant aux emplois jeunes a d'ailleurs été gagnée par la collectivité. En effet, La décision de la Cour de Cassation en date du 13 octobre 2010 a reconnu l'incompétence du Tribunal des Prud'hommes pour juger des affaires d'une commune avec ses salariés. Par conséquent, il est demandé aux ex-salariés la restitution à la Mairie de Pointe-Noire de la somme totale de 108 000 euros qu'elle avait honorée.

### **Utiliser au maximum des subventions dont les Fonds européens.**

La plupart des dossiers d'investissement de la Mairie sont financés par le programme opérationnel (ex DOCUP) 2007/2013. Parmi eux, on notera:

- Le prochain marché aux poissons, la déchèterie de

Les Plaines, l'étude de requalification du bourg.

•La construction d'un équipement d'accueil et de loisirs à l'OMVACS cofinancé par la CAF à hauteur de 635 000 euros et devra être terminé avant août 2012.

•La rénovation (reconstructions d'écoles et mises aux normes sismiques) est finançable à 80 % par les fonds Barnier (Etat).

•La construction et l'aménagement du stade de Raie d'eau devraient percevoir des fonds régionaux et départementaux pour permettre aux lycéens de Grande Plaines et collégiens de Pointe-Noire d'avoir un maximum d'équipements sportifs à leur disposition. Malgré les différentes possibilités de financement déjà en place ou à venir, il nous faudra tout de même trouver des sources d'économies afin de limiter nos dépenses de fonctionnement.

**Pointe-Noire est entrée dans la CANBT (communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre) (voir p. 4).**

En entrant dans cette communauté, on peut envisager une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 16 Millions d'euros. Une telle somme pourrait servir au fonctionnement de cette communauté d'agglomération, au ramassage des ordures ménagères, mais surtout à celui des différents équipements qu'elle gèrait, tels la Maison du bois, la piscine communale, la cuisine centrale, le hall des sports, qui entrent tous dans le champ de compétence envisagé.

**Cela représentera une source d'économie à la fois en fonctionnement (salaires et amortissement) et en investissement (rénovations, réparations, mises aux normes) dans le long terme.**

**Limiter le remplacement des départs à la retraite.**

Si les salariés de la commune de Pointe-Noire sont en moyenne assez jeunes, on prévoit cependant de faire une économie de 130 000 euros en ne remplaçant pas le peu de départ en cette année 2011. Le faible taux d'encadrement sera amélioré par la formation de nos forts potentiels afin qu'ils passent les concours internes de la fonction publique territoriale.

**Quid du déficit de la commune ?**

Sans créanciers connus à ce jour, c'est un déficit que l'on qualifiera de fictif. Ainsi dans le dossier des Agrégats contrôlés, la commune a été condamnée à indemniser le liquidateur judiciaire à hauteur de 609 796 euros. Or, en dernier lieu, le Conseil D'Etat nous a donné gain de cause et renvoyé cette affaire devant une Cour administrative. Il faut savoir que dans cette affaire, un adjoint à l'époque de l'ex-maire Claude Guillaume, avait signé le bon de commande et la réception des travaux à la place de la Région. A cause de cette négligence, la commune pourrait être considérée comme étant le donneur d'ordre

(**décision n° 312214 du Conseil d'Etat**). La CRC nous demande d'inscrire dans le budget cette provision, conformément à la réglementation en vigueur.

Enfin mon prédécesseur avait créé une association d'amélioration de l'habitat, qui aurait selon les services fiscaux, un compte débiteur de 513 671,10 euros. Voilà bientôt 10 ans que nous sommes à la tête de la commune et c'est la première fois que la Trésorerie de Pointe-Noire fait état de cette somme ! De plus, cette association dont je ne connais même pas le nom n'existe plus ! Les services financiers de la mairie font des recherches poussées pour comprendre. Ce qui permettra de juger notre part de responsabilité.

Pour conclure, il ne s'agit pas pour nous de ne pas assumer nos responsabilités. Quand on est élu, on gère les actifs et les passifs de la collectivité et on assure la continuité du service public.

Est ce que pour autant je dois me laisser attribuer des fautes que je n'aurais pas commises?

Dois-je laisser dire que ma gestion est calamiteuse lorsque je n'ai hérité que de passifs (nombreux emplois aidés, factures non payés par mon prédécesseur, impôts élevés, bâtiments et équipements non entretenus, association mise en sommeil avec des dettes)?

NON, je ne peux laisser les différents observateurs locaux avoir une telle analyse de la situation de la commune que je gère le plus rigoureusement que je peux, tel un manager avec ses collaborateurs.

En tout cas, vous l'avez vu la situation, bien que préoccupante, est loin d'être catastrophique. Nous continuerons à nous battre pour défendre les intérêts des Pointe-Noiriens qui nous ont élu, qui croient en nous. Gérer c'est prévoir, nous n'avons pas attendu ce rapport pour continuer à faire avancer les affaires de Pointe-Noire.

**Le Maire, F. DESPLAN**



### **P**ointe-Noire possède un des taux de chômage les plus bas chez les jeunes de moins de 25 ans de toutes les communes de la Côte-Sous-le-Vent.

Les chiffres du chômage restent préoccupants dans de nombreuses communes de l'archipel, comme en atteste le « Marché du travail et les politiques de l'Emploi en Guadeloupe » dans son bilan pour l'année 2009. L'évolution de la demande d'emploi en 2008-2009 à Pointe-Noire est ainsi de 16,6%, et touche majoritairement les plus de 50 ans, les moins de 25 ans et les chômeurs longue durée, tendance qui se confirme sur l'ensemble de nos îles. S'il ne rend pas encore justice aux efforts mis en oeuvre par la municipalité pour développer localement l'emploi, ce constat souligne en tout cas la nécessité de mieux faire connaître les outils rendus disponibles pour favoriser l'insertion durable des administrés. Trop peu de jeunes de la Côte-Sous-le-Vent se tournent par exemple vers les contrats d'apprentissage et de professionnalisation : 1,3% à Pointe-Noire et 1% à Deshaies pour l'apprentissage ; 1,1% à Pointe-Noire et 0,3% à Deshaies pour les contrats de professionnalisation - soit un recul de 38% par rapport à 2008 sur toute la Guadeloupe. Avec un chiffre de 22,5%, Pointe-Noire possède néanmoins un des taux de chômage les plus bas chez les jeunes de moins de 25 ans parmi toutes les communes de la Côte-Sous-le-Vent (34,6% pour Bouillante, 32% pour Deshaies, 23,7% pour le Lamentin), ce qui montre que les actions entreprises commencent à porter leurs fruits. Ainsi, la municipalité obtient de bons résultats avec certains dispositifs comme le contrat d'avenir (CAV) - qui cible les personnes les plus éloignées ou exclues de l'emploi - et le contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE), le recours à ces deux outils étant en nette progression depuis 2008 (voir tableau et encadré) : 4,1% pour les CAV en 2009 contre 1,5% en 2008 et 2% pour les CAE en 2009 contre 0,7% en 2008. Bénéficiant d'une participation de l'Etat plus élevée (jusqu'à 95% contre 75% pour le CAV), le CAE peut être proposé à davantage de demandeurs d'emploi et tend donc aujourd'hui à être plutôt choisi par les associations.

### Chiffres clés

- En 2010, la commune a redistribué 130 000 € de subventions pour encourager l'insertion des jeunes et des moins jeunes :

> 50 000€ pour un chantier d'insertion avec PROFIL

> 40 000€ pour l'association SAF

> 40 000€ pour l'association JAM (prévention contre la délinquance)

- La même dépense est prévue en 2011 dans le cadre de l'accompagnement des associations d'insertion.

## ■ L'INSERTION DES JEUNES PAR LE VOLONTARIAT VERT GRÂCE AU CONTRAT CIVIQUE

Visant les jeunes de 16 à 25 ans éloignés de l'emploi, le plan volontariat vert propose de s'engager autour d'actions d'écocitoyenneté, d'entretien et de mise en valeur des espaces naturels et urbains (sites touristiques, littoral, traces et sentiers de randonnée, espaces publics, lutte contre la dengue...). Les jeunes bénéficient non seulement d'une formation citoyenne qui leur permet d'acquérir et de développer de nouvelles compétences, mais aussi d'un appui à la réflexion pour définir un projet d'orientation et de formation pertinent pour leur évolution personnelle et professionnelle. Ceux qui optent pour le service civique peuvent s'investir dans une mission d'intérêt général auprès d'organismes publics ou d'associations dans huit autres domaines : solidarité, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, développement international et action humanitaire, interventions d'urgence en cas de crise, santé ou citoyenneté. C'est ainsi qu'en partenariat avec la FOLG, 6 jeunes ont pu travailler dans le cadre du service civique pendant 6 mois, en collaboration avec la mairie dans le but d'informer la population des problèmes et des mesures à prendre pour lutter contre la dengue.



## ■ RELANCER LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Avec sa propre production aquacole de rougets et de loups de mer et la quinzaine de marins-pêcheurs qu'elle recense, Pointe Noire dispose déjà d'atouts dans ces domaines. La municipalité a entrepris de dynamiser le secteur par l'aménagement et l'équipement d'un marché aux poissons au port de pêche de Baillargent (voir rubrique Travaux), et cette démarche doit entraîner la mise en oeuvre de projets d'insertion générateurs d'activités liées à la filière.

Objectifs de l'opération :

- Elaborer un projet de développement économique local des filières pêche et aquaculture
- Mettre en place une ingénierie de formation pour la réalisation et la gestion d'un événement d'animation périodique au port de pêche de Baillargent. Les bénéficiaires de la formation sont les demandeurs d'emplois, prioritairement les femmes.
- Instaurer un atelier chantier d'insertion pour développer des activités touristiques et de loisirs centrées sur la mer et la pêche (pêche sportive, promenades le long du littoral en bateau...). Mettre en place une formation action à destination des marins pêcheurs pour leur permettre une diversification de leurs activités
- Réaliser une étude de faisabilité pour un projet de restaurant d'insertion en lien avec les marins pêcheurs et l'écloserie de Pointe Noire. L'objectif est de valoriser la production aquacole (loup des caraïbes et rougets), peu prisée pour l'instant par les consommateurs locaux, et la consommation des poissons pélagiques.

## ■ REDONNER DU LUSTRE AUX MÉTIERS DU BOIS

Terre d'accueil historique des artisans du bois les plus chevronnés – scieurs de long, charpentiers, menuisiers, ébénistes, Pointe-Noire avait développé une véritable économie autour de ces métiers il y a une trentaine d'années. Mais avec les défrichements à outrance des forêts, l'augmentation de la part des meubles importés et l'évolution du goût de la clientèle, le secteur est aujourd'hui en panne, comme abandonné au passé. Le bois reste pourtant un matériau très apprécié sous différentes formes, et le goût de l'authentique reste d'actualité. La volonté municipale est de revitaliser cette filière afin de créer un levier d'insertion et d'intégration dans l'emploi pour les jeunes. L'accent sera mis sur la transmission des savoir-faire traditionnels pour les redéployer vers des niches d'activités innovantes, comme la restauration à l'identique du bâti bois de caractère ou la création et la commercialisation d'objets d'art et de décoration.

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION :

- Elaborer un projet de développement économique local de la filière bois.
- Instaurer un atelier chantier d'insertion pour la mise en place d'une unité de travail du bois à destination des jeunes de moins de 26 ans écartés du marché du travail.
- Créer un Groupement d'Employeurs au bénéfice des artisans du bois.
- Mutualiser les moyens techniques et ressources financières pour l'achat de matières d'oeuvre, et pour la promotion et la commercialisation de la production

Projet de développement économique local à des fins d'insertion, de formation et d'emploi centré sur les filières pêche et bois.

Objectif : faire émerger des idées originales de valorisation des ressources bois, marines et aquacoles à même de favoriser l'insertion des publics les touchés par le chômage.

Le résultat attendu est un inventaire des activités et métiers associés à la valorisation des dites ressources.

## GROS PLAN SUR LES CAV

Les contrats d'avenir sont destinés à permettre le retour à l'emploi des personnes bénéficiant depuis au moins 6 mois du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). La personne embauchée bénéficie d'un CDD de deux ans à temps partiel (durée hebdomadaire de 26 heures) et d'actions de formation

et d'accompagnement. La possibilité de conclure un contrat d'avenir est ouverte aux employeurs du secteur non marchand appartenant aux catégories suivantes :

- collectivités territoriales et autres personnes morales de droit public

- personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public

- autres organismes de droit privé à but non lucratif, notamment les associations

- structures d'insertion par l'activité économique, notamment les ateliers et chantiers d'insertion

85% des bénéficiaires du CAV ont entre 25 et 49 ans, les femmes demeurant majoritaires, et 94% d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi. Les principaux employeurs en 2009 étaient les associations, leur part de CAV s'élevant à 53%.



## LES CONTRATS D'AVENIR (CAV) SELON LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DES BÉNÉFICIAIRES

COMMUNES	Part des CAV en 2009	Part des CAV en 2008
Petit-Bourg	12,2%	1,6%
Capesterre B.E	7,9%	8,0%
Les Abymes	7,6%	14,1%
Sainte-Rose	7,4%	8,4%
Baie-Mahault	6,6%	5,6%
Vieux-Habitants	6,3%	5%
Pointe-Noire	4,1%	1,5%
Grand-Bourg	3,9%	4,2%
Lamentin	3,9%	2,6%
Trois-Rivières	3,3%	3,5%
Basse-Terre	3,3%	3,1%
Saint-Claude	2,9%	5,8%
Gosier	2,8%	4%
Goyave	2,6%	0,5%
Baillif	2,6%	3%
Saint-François	2,5%	1,2%
Pointe-à-Pitre	2,3%	3,4%
Total	100%	100%

COMMUNES	Part des CAV en 2009	Part des CAV en 2008
Morne-à-L'eau	2,2%	5,2%
Le Moule	1,9%	1,2%
Bouillante	1,9%	1%
Capesterre (Marie-Galante)	1,7%	1,6%
La Désirade	1,6%	1,7%
Petit-Canal	1,6%	1,5%
Sainte-Anne	1,5%	6,1%
Anse-Bertrand	1,3%	0,1%
Port-Louis	1%	0,2%
Vieux-Fort	1%	0%
Gourbeyre	0,9%	1,7%
Saint-Louis	0,9%	1%
Deshaies	0,1%	0,3%
Terre-de-Haut	0%	0,3%
Terre-de-Bas	0%	0,5%
Saint-Martin	0%	0,8%
Saint-Barth	0%	0%
Total	100%	100%

**EN BREF**

## 2010 : L'ANNÉE DE L'EDO



Vainqueurs de la Coupe de France zone Antilles et de la Coupe de la Guadeloupe, champions de Guadeloupe, des Antilles-

Guyane et des Outre-mer grâce à une 3e place décrochée lors des finales de N3 face aux Réunionnais de la Tamponnaise, les basketteurs de l'Etoile de l'Ouest ont décidément marqué 2010 de leur empreinte. Ils se savent attendus au tournant cette année et entendent bien conserver tous leurs titres.

## COUP DOUBLE POUR LA LUCIOLE

Saluons aussi le retour en forme durable des filles du club de la Luciole : après 10 ans d'inactivité, elles se sont hissées pour la deuxième année consécutive en



finale de la Coupe du Conseil Général. Opposées aux Pointoises du Ban-e-Lot pour leur dernier match de cette compétition, qui s'est joué à Pointe-Noire le 2 octobre dernier, elles se sont finalement inclinées sur le score de 47 à 56. Mais La relève est assurée avec les benjamines, qui ont de leur côté remporté la Coupe de la Guadeloupe 2010 l'étaient les associations, leur part de CAV s'élevant à 53%.

elles se sont finalement inclinées sur le score de 47 à 56. Mais La relève est assurée avec les benjamines, qui ont de leur côté remporté la Coupe de la Guadeloupe 2010 l'étaient les associations, leur part de CAV s'élevant à 53%.

## ESCRIME / DANIEL JÉRENT : TOUT LE MONDE EN PARLE !



19 ans, et un titre de champion de France junior épinglé à son tableau de chasse...

Daniel Jérent fait désormais figure d'épouvantail parmi les épistes de sa catégorie. Licencié du Lagardère-Paris Racing et pensionnaire du Pôle France jeunes du Creps de Reims, le Pointe-Noirien s'est également offert une sélection pour les championnats du monde qui auront lieu cette année en Jordanie. «Je me suis rassuré cette année », confiait-il en décembre à France-

Antilles. «Tactiquement, je pense avoir franchi un cap, je suis plus à l'aise dans la gestion des matches difficiles... ça met en confiance pour la saison à venir. J'espère une médaille aux championnats du monde et pourquoi pas, une entrée à l'Insep dans un an (...)

La commune de Pointe-Noire, surnommée la Capitale du Bois est également connue comme étant une terre de champions. Des clubs tels que La Luciole ou l'EDO en attestent. La réhabilitation du stade municipal contribuera aux associations de la commune et aux clubs sportifs de s'épanouir et de s'exprimer en attendant l'homologation au niveau régional et du football en catégorie 3.



## ■ CYCLISME / LA BELLE SAISON DE BORIS CARÈNE

Fruit d'un travail de longue haleine, l'année 2010 aura été un bon cru pour Boris Carène. Arrivé 2e du Tour de la Guadeloupe à 44 secondes seulement de l'Espagnol Francisco Mancebo, il s'est ensuite imposé lors des 10èmes Championnats de la Caraïbe qui se sont déroulés le week-end du 24 octobre. Deux nouvelles lignes ajoutées à un palmarès déjà marqué par un titre de champion des DOM décroché en 2007, puis par celui de champion de la Guadeloupe 2009. La progression constante de Boris Carène est décidément de bon augure pour 2011 dans la perspective, peut-être, d'une victoire sur le Tour... La Mairie continue à soutenir et à suivre ce coureur talentueux, comme son ancien coéquipier Joann Ruffine, lui-même champion des DOM 2010.



## ■ BASKET / GELABALE : RETOUR GAGNANT SUR LES PARQUETS



Champion de France 2010 avec Cholet, élu dans la foulée meilleur joueur des play-offs en finale et aujourd'hui à l'aise dans sa peau de capitaine de l'ASVEL, Mickaël Gelabale a largement fait oublier son absence de deux ans des terrains de basket. Blessé au genou droit début 2008 avec son club NBA de Seattle, l'ailier formé à l'Etoile de l'Ouest a aujourd'hui repris du poil de la bête. Evoluant cette saison dans le club de Villeurbanne, propriété de

Tony Parker et valeur sûre de la Pro A, Gelabale porte à nouveau bien son nom : meilleur scoreur français (20 points) du dernier All Star Game de Bercy en décembre, il a regagné confiance et appétit. Une victoire à l'Euro 2011, synonyme de qualification pour les JO de Londres en 2012, figure désormais en tête de ses priorités avec les Bleus, et Mickaël garde toujours un œil sur la NBA... et sur la Guadeloupe, où il envisage de créer une manifestation pour les jeunes pendant l'été.



### Le parcours de Mickaël GELABALE

- Club formateur : Étoile de l'Ouest de Pointe-Noire
- 2001-2004 : Cholet Basket (Pro A)
- 2005 : Real Madrid (Liga ACB). Titre de champion d'Espagne en 2005. Remporte deux fois le concours de dunk du All Star Game de la Liga.
- 2005 : Médaille de bronze de

- l'Euronen Serbie avec l'Equipe de France
- 2006-2008 : Seattle SuperSonics (NBA)
- 2008 : Idaho Stampede (NBA DLeague, Ligue de développement)
- 2009-2010 : Cholet Basket (Pro A). Titre de champion de France
- Depuis juillet 2010 : ASVEL (Pro A)



## ■ L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'EAU À POINTE-NOIRE, PARLONS CLAIR

La turbidité de l'eau (Etat d'un liquide qui est trouble) est la cause de plusieurs coupures d'eau ces derniers temps. Si le technicien de la CS GP, lors de contrôles, constate que l'eau est impropre à la consommation, la distribution est coupée. Si au captage de Beausoleil, le contrôle se fait automatiquement, celui de Les Plaines qui vient d'être rénové (voir photos) se fait encore par les agents de la CGSP (l'entreprise qui gère la distribution de l'eau).

Maintenant, tentons de répondre à l'interrogation de la population qui parfois, ne comprend pas qu'il y ait des coupures d'eau alors même qu'il pleut. Le syndicat n'a pas les moyens de financer des réservoirs capables de stocker de l'eau potable, ce qui aurait permis d'avoir du stock en période de pluie et de sécheresse. Ensuite, il doit régulièrement faire des travaux au niveau des captages de la Côte sous le Vent comme récemment aux Plaines et à Trou à diable à Bouillante. Enfin l'espace manque à l'endroit où se trouvent les usines de traitement. D'où, la difficulté d'agrandir pour installer de nouveaux bacs de décantation pour filtrer l'eau. Le Maire conscient de l'exaspération de la population souligne que la municipalité défend au mieux les intérêts de Pointe-Noire auprès du SICSCSV (syndicat Intercommunal du Sud de la Côte Sous le vent dont le président actuel est maintenant M.Georges Clairy en lieu et place de M.Félix Desplan, son prédécesseur.

Côté finances, ce ne sont pas moins de 185 658 euros qui ont été dépensés pour une extension de réseau à Mirette Baillargent et 149 340 euros pour l'amélioration de l'unité de production d'eau potable de les Plaines



•Fonds Baillargent : une nouvelle canalisation d'eau enfouie sur 200m distribuera l'eau à une quarantaine de foyers



### ●ACTUS PATRIMOINE

La Maison du Bois : le contrat avec la SEMAG étant arrivé à son terme, la municipalité propriétaire, est en phase de négocier avec des repreneurs.

### PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE EN MAIRIE

A compter du Samedi 5 mars 2011, une permanence juridique gratuite sera assurée en mairie par un Avocat du Barreau de la Guadeloupe. Cette action organisée sous l'égide du CCAS en collaboration avec l'ordre des avocats a pour but de permettre aux administrés d'avoir des informations de nature juridique apportées par un professionnel du droit gratuitement, dans le cadre d'une consultation personnalisée et aura lieu chaque premier samedi du mois.

CARIBBEAN LANGUAGE CONNECTION  
La passion du voyage

SÉJOURS LANGUE ET DÉCOUVERTES

## DESTINATION TRINIDAD

<b>Formule 1</b> Mini Camp <b>Vacances de Pâques Easter Camp</b> Enfants de 07 à 15 ans Formule: Hébergement - Pension complète Centre de loisirs - Sorties et sports Groupe de 05 <sup>(max)</sup> à 10 <sup>(max)</sup> enfants <b>675€</b> SEMAINE HORS BILLET BASE 1077€	<b>Formule 2</b> Mini Camp <b>Vacances Juillet/Août Summer Camp</b> Enfants de 07 à 15 ans Formule: Hébergement - Pension complète Centre de loisirs - Sorties et sports Groupe de 05 <sup>(max)</sup> à 10 <sup>(max)</sup> enfants <b>675€</b> SEMAINE HORS BILLET BASE 1077€
<b>Formule 3</b> Mini Camp <b>Vacances de Pâques Easter Camp</b> Jeunes de 16 à 25 ans Formule: Hébergement - Pension complète Cours d'anglais - Sorties et sports Groupe de 05 <sup>(max)</sup> à 10 <sup>(max)</sup> enfants <b>1119€</b> 2 SEMAINES HORS BILLET BASE 1077€	<b>Formule 4</b> Mini Camp <b>Vacances Juillet/Août Summer Camp</b> Jeunes de 16 à 25 ans Formule: Hébergement - Pension complète Cours d'anglais - Sorties et sports Groupe de 05 <sup>(max)</sup> à 10 <sup>(max)</sup> enfants <b>1119€</b> 2 SEMAINES HORS BILLET BASE 1077€

LET'S GO!

Pour toute information  
0690 45 79 63  
caribbeanlanguageconnection@yahoo.com